[

الإتحاد الجزائري لكرة القدم
الرابطة الجهوية لكرة القدم - عنابة-

RAPPEL DE L'ARTICLE 69 DES REGLEMENTS GENERAUX DE LA FAF DU CHAMPIONNAT AMATEUR =Edition 2019=

CHAPITRE 3 : CLASSEMENT

■ Article 69 : Classement

Le championnat se déroule en deux phases :Aller et Retour. Il est attribué :

- Trois (03) points pour un match gagné ;
- Un (01) point pour un match nul ;
- Zéro (00) point pour un match perdusur terrain ou par pénalité.

1 ● Classement des équipes dans un groupeunique :

- L'équipe qui a obtenu le plus grandnombre de points est déclarée championne.

- En cas d'égalité de points entre deux équipes ou plus, au terme du classement final, les équipes seront départagées selon l'ordre descritères suivants :
- Le plus grand nombre de points obtenus par une équipe lors des matchs jouésentre les équipes concernées;

- La meilleure différence de buts obtenue par une équipe lors des matchs jouésentre les équipes concernées;

- La meilleure différence de buts obtenue par une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernées lors dela phase aller;

- Le plus grand nombre de buts marquéspar une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernées lors de la phase aller;

- Le plus grand nombre de buts marquéspar une équipe sur l'ensemble des matchs joués l'extérieur par les équipes concernées lors de la phase aller;

- En cas d'égalité concernant tous les critères ci-dessus, un match d'appui avec prolongation éventuelle et tirs aubut est organisé par la ligue sur terrainneutre.

L-R-F-ANNABA

2● Classement des équipes dans plusieursgroupes d'une même division :

A / Pour déterminer l'équipe la mieux classée parmi les équipes classées ex-æquo au sein d'une même division et dans des groupes différents ayant le même nombre d'équipes, le classement se fait de la manièresuivante :

- L'équipe ayant enregistré le plus grandnombre de points;
- La meilleure différence de buts obtenue par une équipe sur l'ensembledes matchs joués par les équipes concernées lors de la phase aller;
- Le plus grand nombre de buts marquéspar une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernéeslors de la phase aller;
- Le plus grand nombre de buts marquéspar une équipe sur l'ensemble des matchs joués à l'extérieur par les équipes concernées lors de la phase aller;
- En cas d'égalité, un match d'appui avec prolongation éventuelle et tirs au but est organisé par la ligue sur terrain neutre.

B /Pour déterminer l'équipe la mieux classée parmi les équipes classées ex-æquo au sein d'une même division et dans des groupes différents n'ayant pas le même nombre d'équipes, le classement se fait de lamanière suivante :

- Rendre égalitaire le nombre de clubs composant les groupes, en supprimant leou les club(s) classé(s) dernier(s) puis onannule les résultats obtenus par ces clubsface aux clubs concernés ;
- L'équipe ayant enregistrée le plus grand nombre de points parmi les équipes concernées, chacun dans songroupe, face aux équipes restantes;
- La meilleure différence de buts obtenue par une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernées lors de la phase aller (buts marqués moins buts encaissés);
- Le plus grand nombre de buts marquéspar une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernées lors de la phase aller;
- Le plus grand nombre de buts marquéspar une équipe sur l'ensemble des matchs joués l'extérieur par les équipes concernées lors de la phase aller;
- En cas d'égalité, un match d'appui avec prolongation éventuelle et tirs aubut est organisé par la ligue sur terrain neutre.

L-R-F ANNABA